



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer

Question écrite n° 5840

## Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports au sujet de la lutte contre les différentes formes de cancer. Il désire connaître les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre afin d'améliorer la lutte contre cette pathologie qui touche de nombreuses familles.

## Texte de la réponse

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été saisi, le 9 janvier 2008, par la ministre chargée de la santé d'une demande d'évaluation du plan cancer 2003-2007. Cette évaluation a pour objectif « d'évaluer l'impact du plan qui vient à expiration, afin de permettre de mesurer les avancées réalisées et de dégager les principales orientations du futur plan ». Ce travail sera terminé pour la fin de l'année 2008. Le plan cancer 2003-2007 a été coordonné par le ministère chargé de la santé en lien avec l'institut national du cancer (INCa). Les mesures ont été mises en oeuvre avec le souhait de fédérer les acteurs, les institutions, les patients, les malades et leurs proches autour de la lutte contre le cancer. Dans le domaine de la santé publique l'augmentation de la participation des femmes au dépistage organisé du cancer du sein qui a atteint 50,7 % en 2007 contre 49,7 % en 2006 est notable. De plus, le développement de la généralisation du dépistage organisé du cancer colorectal est effectif puisque 96 départements participent à ce programme aujourd'hui. En matière de prévention, l'amélioration de la définition des facteurs de risques du cancer et en particulier ceux liés au tabac, à l'alcool et à l'environnement a pu être menée par l'INCa. Concernant les soins, en articulation avec la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS), l'INCa a participé à la réalisation des mesures prévues par le plan cancer 2003-2007. En outre, pendant la durée du plan, la recherche contre le cancer a été coordonnée par l'INCa notamment par le pilotage des cancéropôles qui structurent la recherche au niveau régional en associant sur le terrain des équipes de cliniciens et de chercheurs. Ainsi, l'organisation et la mise en oeuvre de la lutte contre le cancer a démontré son efficacité. Toutefois, d'autres progrès restent à accomplir et impliquent d'impulser un nouvel élan d'ici à la fin de l'année 2008.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5840

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 octobre 2007, page 5943

**Réponse publiée le :** 26 août 2008, page 7443